Agathe, Jeanne, Jean & Laurent TILLIEN

Posted on 4 mars 2026

Dans son calendrier, Rétif de la Bretonne célèbre les sœurs **Agathe** et **Jeanne TILLIEN**, que l'auteur orthographie **TILHIEN**. Dans d'autres célébrations, leurs frères **Jean** et **Laurent TILLIEN** sont cités. Ce qu'il y a d'intéressant, est que **Laurent TILLIEN** épousera à Paris une sœur de l'écrivain, et, après leur vie parisienne, ils reviendront à la métairie de la Bretonne. Autre détail intéressant, une copie de leur acte de mariage célébré en la paroisse Saint-Sulpice à Paris, est insérée dans l'original du registre paroissial de Sacy.
Mais tout d'abord voyons les parents de ces quatre enfants TILLIEN :

Les parents :

Les quatre sont fils et filles de :

Léonard TILLIEN, manouvrier, vigneron, laboureur, fournier à Sacy, où il est né le 22 décembre 1688 et y décède le 01 avril 1763. Il a épousé à Sacy le 16 octobre 1714 **Reine GUÉRAULT** (autres orthographes rencontrées pour l'intéressée : GAIREAUX, GUERIEAU, GUERIAULT), née le 5 juillet 1697 à Sacy, où elle décède le 23 mars 1782.
Le couple a eu 15 enfants, tous ne parviendront pas à l'âge adulte.

Agathe TILLIEN :

Rétif la célèbre dans son calendrier le 1er janvier 1737

CALENDRIER

JANVIER

— 1er —

AGATHE TILHIEN. Jolie paysanne de Sacy, brune, propre, et qui avait toujours un padoue bleu pour attache à ses souliers. C'est elle qui, dès l'âge de quatre ans, me donna la première idée d'un joli pied. J'aimais à voir le sien, et j'aurais touché, baisé sa chaussure avec plaisir; tandis que j'avais le plus grand dégoût pour celle des hommes et des vieilles femmes. 1737

Agathe TILLIEN est née à Sacy le 20 mars 1724 où elle décède le 4 juillet 1789.

Elle épouse en premières noces à Sacy le 22 janvier 1748 **Germain COUCHAT**, cultivateur et vigneron, né à Sacy le 23 octobre 1712 où il décède le 18 février 1754.
De cette union sont nés trois enfants qui parviendront à l'âge adulte. Seuls les deux garçons se marieront et auront une descendance.
Dans l'article des TABY, huguenots du Val-du Puits de Sacy, il a été question de l'un de ces deux fils, nommé **Germain COUCHAT** comme son père. Il s'est marié en 1777 avec **Catherine TABY**, descendante des huguenots. Le couple avait recueilli une jeune sœur de Catherine, les deux parents venant de décéder. Le 24 juin 1781, suite à un orage, sept jeune enfants de Sacy sont mort noyés, dont cette sœur de Catherine et un des fils du couple.

Elle épouse en secondes noces à Sacy avec dispense du 3è au 3è degré d'affinité, le 5 février 1771 le veuf de **Marie ROUARD** (1717-1757), **Thomas VÉZINIER**, laboureur et tissier à Sacy où il est né le 28 mai 1713 et décède le 20 janvier 1782. Le couple est trop âgé pour avoir des enfants.

Jeanne TILLIEN :

Elle est célébrée dans le calendrier le 28 février 1748.

— 28 —

JEANNE TILHIEN, sœur puînée d'Agathe (1er Janvier), depuis femme Champeaux. A un voyage que je fis à Sacy, je vis Jeanne, trop jeune auparavant pour que je l'eusse remarquée. Je fus surpris de la trouver si jolie!... Elle m'aimait beaucoup! et un entretien, chef-d'œuvre de naïveté, me la rend chère. Elle me dit que sa pensée ne lui montrait le bonheur qu'avec moi... Mais depuis Marie-Jeanne l'effaça de mon cœur. Et pourtant le bonheur était là!

Jeanne TILLIEN est née à Sacy le 01 septembre 1734, et y décède le13 fructidor an 13 (31.08.1805).

Elle épouse à Sacy le 08 janvier 1754 **Edme CHAMPEAU**, laboureur, veuf de **Marie DISSON** (1727-1753). Il est né à Sacy le 17 novembre 1720, il y décède le le 25 avril 1807.

De cette union sont nés sept enfants, cinq d'entre eux parviendront à l'âge adulte, parmi lesquels quatre se marieront et auront des enfants. Une des filles est morte âgée de 20 ans sans avoir été mariée.

Jean TILLIEN :

Il est cité dans le calendrier de Rétif, lors de la célébration du 4 janvier 1738 de « Madeleine Piot ».

> « Madeleine Piot a eu dans la suite
> de terribles aventure, racontées dans mon École des Pères !
> Elle a été mariée malgré elle, a quitté son mari, avant la
> consommation, parce qu'elle aimait Jean Tilhien, frère
> d'Agathe … »

Jean TILLIEN est né à Sacy le 8 novembre 1715. Il épouse à Nitry le 23 janvier 1748, **Catherine PANÉTRAT** (Nitry 1721-Nitry 1786). Il s'établit à Nitry où le couple aura trois enfants dont deux parviendront à l'âge adulte. Il est présent à l'enterrement de sa femme en juin 1786, il y est qualifié de manouvrier. **Catherine PANÉTRAT** est également célébrée dans le calendrier de Rétif.

Catherine PANÉTRAT :

On peut se demander comment Rétif la connaît. Il ne faut pas oublier que le père de l'écrivain est originaire de Nitry, ce qui explique qu'elle ait été servante dans la famille Rétif à Sacy et y ait trouvé son futur mari. Elle est célébrée au 1er janvier 1740.

> 6. — Catherine Panneterat. Bonne et jolie fille de Nitry, servante à la maison lorsque j'avais quatre à cinq ans. Elle est devenue la femme de Jean Tilhien, le même auquel on avait refusé Madeleine Piot. Elle avait de moi un soin extrême. Un libertin, son compatriote, nommé Landouille, la caressa un jour très librement devant moi, en lui disant qu'il était en chaleur. Catherine, sans rien dire, courut à la cuisine et jeta par la fenêtre une seille d'eau sur le garçon en chemise. Mon père revenait de la charrue. — Que lui fais-tu donc là, Cathain? — Je refroidis Landouille, qui est en chaleur. — Dans ma petite tête, je comparais Landouille à un chien, et Cathain à la femelle non en chaleur qui repousse. — 1740.

Catherine PENÉTRAT est née à Nitry le 11 février 1721. Mariée à **Jean TILLIEN** (voir plus haut), le couple s'établit à Nitry où elle décède le 10 juin 1786.
Elle est la fille de **Edme PANÉTRAT**, laboureur et manouvrier à Nitry (Nitry vers 1695-Nitry 1724) & de **Jeanne PIAT** (Nitry 1697-Nitry 1772)

Laurent TILLIEN :

Il apparaît lors de la célébration par Rétif de la Bretonne de Marie DROIN que

l’écrivain écrit « DROINC » dans son calendrier à la date du 28 janvier 1743.

> « Marie Droinc. sœur cadette de Madeleine, et que Laurent Tilhien, frère d’Agathe, qui avait six à sept ans plus que nous, força de nous montrer, à tous, de nous laisser examiner et toucher sa nudité sexuelle… Hé ! l’on parle de l’innocence des campagnes ! Il n’y a des mœurs que chez les gens instruits de la ville et des champs … Si Marie ne s’est pas perdue, c’est qu’elle avait une bonne mère, une bonne sœur, une bonne belle-sœur. »

Rétif écrit dans « Monsieur Nicolas » (tome 16) :

> « Je me disais, en écrivant [note : le paysan perverti] : « Il ne faut pas mentir ! Qui n’écrit que des mensonges s’avilit soi-même. » Les malheurs de ma sœur Marie-Geneviève, violée par un prêtre, mariée ensuite à un cocher de fiacre, me fournirent l’idée de la corruption et des malheurs d’Ursule… Qu’on imagine à présent comme je devais être affecté, en écrivant une histoire dont ma sœur puînée et moi-même étaient la base principale ! »

Laurent TILLIEN est né « Léonard Laurent TILLIN » à Sacy le 9 novembre 1729. Dans l’acte de baptême du 10 novembre, les deux prénoms sont en marge et dans l’acte celui de « Laurent » est entièrement barré. Laurent sera le prénom que l’on rencontrera dans les actes et récits de Rétif. L’année 1729 est manquante dans le registres des copies. Il sera cependant prénommé « Léonard Laurent » en 1792 quand son fils Gabriel Marie sera parrain.

Sa marraine est **Marie RÉTIF**, fille du premier mariage du père de l'écrivain. Ce dernier, Lieutenant de Sacy, signera l'acte de baptême.

Il épouse paroisse Saint-Sulpice à Paris (Paris 06 de nos jours) le 24 septembre 1772 **Marie Geneviève RÉTIF**, sœur de l'écrivain. Elle est née à Sacy le 26 décembre 1738, fille donc de **Edme RÉTIF** « l'honnête homme » et de **Barbe FERLET** « Bibi ».
La chance est qu'une copie de cette acte de mariage a été insérée dans l'original du registre paroissiale de Sacy.

EXTRAIT des Registres des Mariages
de l'Église Paroissiale de SAINT SULPICE,
à Paris,

LE vingt quatre Septembre mil sept cent soixante cinq a été célébré le mariage de Laurent Tillion Bourgeois agé de quarante deux ans veuf de marie Catherine poirin, avec marie Geneviève Rebsage d'environ trois ans fille de Defunts Pierre Rebsage Cultivateur de Sacy et Barbe Forlet, les deux parties de cette paroisse Vingt cinq depuis plusieurs années me maquine, Epouse rue de Cannettes depuis quinze jours, avant trois mois a Sacy, et auparavant sur cette paroisse depuis plusieurs années, trois bans publiés en cette eglise, et un en celle de Sacy sans opposition, dispense des deux autres obtenue de Mr Lévêque d'Amiens en date du quatre de ce mois, insinuée et controlée le même jour. Fiançailles faites hyer, present et temoins du Coté de l'Epoux François Jeannot Loueur de carrosses rue Dauphine paroisse St André des arcs ; pierre Dondaine Loueur de Carrosses rue de Cannettes du Coté de l'Epouse Pierre Dondaine Loueur de Carrosses rue de petit lion, jean Ganthier Bourgeois rue de l'arbre sec, paroisse St Germain l'Auxerrois qui tous ont certifié la Domicile comme dessus et la liberté des parties, et ont signé. Ledit mariage Celebré du consentement de mr Le Curé de Sacy.

Collationné à l'Original, par moi soussigné, Prêtre, Vicaire de ladite Paroisse. A Paris, ce vingt cinq du mois de Septembre de l'année mil sept cent soixante-cinq.

J. De Bertrand

Transcription de l’acte de mariage :

« EXTRAIT des Registres des mariages
de l’Église Paroissiale de SAINT SULPICE,
à Paris,

LE vingt quatre septembre mil sept cent soixante douze à
été célébré le mariage de **laurent Tillien** Bourgeois agé de quarante
deux ans **veuf de marie Catherine poirin**, et de **marie genevieve Retif** agée
de trente trois ans **fille de defunts Edme retif lieutenant de Sacy**
et **barbe ferlet**, les deux parties de cette paroisse l’époux depuis plusieurs années
rue mazarine, l’épouse rüe des cannettes depuis quinze jours vivant trois
mois a Sacy, et auparavant sur cette paroisse depuis plusieurs années
trois bans publiés en cette eglise, et un en celle de Sacy sans opposition,
dispense des deux autres obtenüe de Me levéque d’Auxerre en date du quatre de
ce mois, insinuée et controlée le meme jour fiançailles faites hyer, presens
et temoins du coté de l’epoux francois jaunant loueur de carrosses
rüe dauphine paroisse St andré des ares ; pierre dondaine loueur de
carrosses rue des Canettes du coté de l’épouse Edme dondaine
loueur de carrosses rüe du petit lion, jean Gauthier bourgeois
rüe de l’arbre sec, paroisse St Germain l’auxerrois, qui tous ont certifié
le domicile comme dessus et la liberte des parties, et ont signé
ledit mariage celebré du consentement de me le Curé de Sacy.
[ratures]

Collationné à l’Original, par moi soussigné, Prêtre
Vicaire de ladite Paroisse. A Paris, ce vingt cinq
du mois de septembre de l’année mil sept cent soixante et douer.
[signe] L. De Bertrand »

Cet acte est intéressant à plus d’un titre :

Laurent TILLIEN lors de ce mariage était veuf de **Marie Catherine POIRIN**. Nous n'avons absolument rien sur elle, décédée peut-être à Paris. Aucun relevé ne la connaît.

Nous avons là encore un exemple de cet exode sur Paris des habitants de la campagne. Plusieurs autres exemples ont déjà été relevés dans différents articles sur les gens de Sacy et la famille de Rétif. Dans le cas présent, **Laurent TILLIEN** et sa femme **Marie Geneviève RÉTIF** reviendront habiter à la métairie familiale de la Bretonne.
Les **DONDAINE** témoins à ce mariage ont très certainement une origine familiale à Sacy. L'absence de renseignements les concernant dans cet acte de mariage ne permet pas de les identifier. Nous retrouvons bien Edme et Pierre DONDAINE loueurs de carrosses dans des actes notariés à Paris où ils sont peut-être nés, mais rien sur leur état-civil.

Il n'est pas aisé de déterminer la date du retour du couple à la métairie de la Bretonne. **Pierre RÉTIF**, frère de Geneviève et de l'écrivain, avait repris la métairie de la Bretonne, mais est décédé en 1778. Sa veuve, Françoise PIOCHOT y demeure toujours, elle déclarera en 1794 le décès à la Bretonne de son fils **Edme Étienne RÉTIF dit** dans les récits de l'écrivain **« Edmond le pulmonique »**, marié avec sa cousine germaine fille de l'écrivain, **Jean Thomas Marie Anne dit Marianne dite Marion RÉTIF**. L'écrivain avait formé à Paris son gendre au métier d'imprimeur.
en 1785 **Laurent TILLIEN** est parrain à Sacy. Il est qualifié par deux fois de « bourgeois. Une première fois à Sacy le 05 septembre 1785, la seconde quand son fils **Gabriel Marie TILLIEN** est parrain le 13 octobre de la même année. Il semble donc à cette date être revenu en famille à Sacy, mais si tel est le cas, pas depuis longtemps, comme peut le laisser penser cette qualification de « bourgeois ».

De son premier mariage, nous ne savons pas si **Laurent TILLIEN** a eu des enfants. Le cas échéant, ils sont certainement morts puisqu'on ne les retrouve pas par la suite à Sacy.

De son mariage avec **Marie Geneviève RÉTIF**, il a pu avoir des enfants qui sont nés et décédés à Paris. Quand le couple revient à Sacy, les actes paroissiaux et

d’état-civil en recensent deux (leur filiation est bien mentionnée dans des actes).

- **François Auguste TILLIEN** est né à Paris le 27 janvier 1775 (selon son âge précis dans son acte de mariage. Il aurait été plus judicieux d’indiquer sa date de naissance !).
  Il a vécu assez longtemps pour recevoir la médaille de Sainte-Hélène attribuée aux soldats toujours en vie en 1857, ayant servi dans le Grande Armée pour les campagnes de 1792 à 1815.
  Il a épousé à Accolay le 30 octobre 1797 **Agathe CHARREAU** (née à Accolay le 25 septembre 1777- décédée à Sacy le 8 octobre 1848).
  François Auguste TILLIEN demeurait en 1825 à la métairie de la Bretonne. Y demeurait-il encore lorsqu’il est qualifié de « cultivateur » dans un acte en 1837, « buraliste » à la même date et « ancien buraliste » à son décès en 1860 ?
- **Gabriel Marie TILLIEN**. Il est né sans doute à Paris. Nous ne savons rien sur lui. Il est parrain en 1795 à Sacy ainsi qu’en 1792 (l’acte indique sa filiation complète). Sa trace est perdue après cette date, aucun relevé généalogique ne le cite.

Laurent TILLIEN décèdera à la Bretonne le 28 octobre 1795. Sa veuve **Marie Geneviève RÉTIF**, décèdera également dans la métairie familiale le 14 juin 1825.